



Resiliation d'abonnement Inxxxxxh suite à un vol

Par **Thibaud51**, le **03/09/2018** à **23:21**

Bonjour,

Il y a un peu plus de deux semaines, je me suis fait voler mes affaires au Pérou lors d'un grand voyage de plusieurs mois, ce qui m'a obligé à revenir en France.

Dans mes affaires volées, il y avait un traceur GPS Inxxxxxh de chez Gxxxxn. L'abonnement qui permet de faire fonctionner ce traceur est lié à l'appareil. N'ayant pus l'appareil en ma possession j'ai demandé la résiliation de mon abonnement. Après plusieurs échange de mail et leur ayant fournis le dépôt de plainte, la seule réponse que j'ai pu obtenir c'est qu'il fallait que je rachète un appareil ou que je paye 100€ sur 120€ qu'il me reste avant la fin du contrat. J'avais une assurance qui me remboursera le prix de l'appareil mais cela demande du temps (malgré mes nombreux appels [smile4]).

Pouvez-vous me dire si j'ai une solution pour résilier l'abonnement sans rien payer ?

Par **chaber**, le **04/09/2018** à **07:53**

bonjour

il faut lire votre contrat: si la disparition du risque autorise une résiliation de l'abonnement sans indemnité